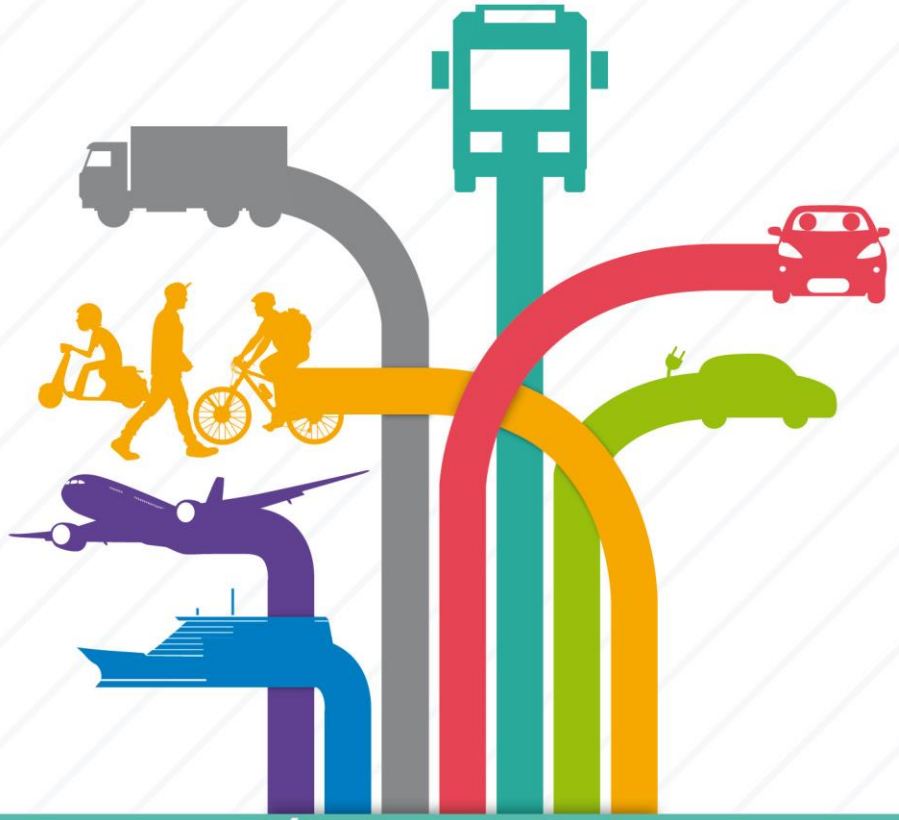

SÉMINAIRE

20 juin 2018

8h30 à **13h**

CWTC - Jarry

MATINÉE TECHNIQUE

de L'OBSERVATOIRE RÉGIONAL des TRANSPORTS

L'ORT

ADEME Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie DIRECTION RÉGIONALE Guadeloupe

Liberté • Égalité • Fraternité RÉPUBLIQUE FRANÇAISE DIRECTION DE L'ENVIRONNEMENT, DE L'AMÉNAGEMENT ET DU LOGEMENT GUADELOUPE

RÉGION GUADELOUPE

MATINÉE TECHNIQUE
de L'OBSERVATOIRE RÉGIONAL des TRANSPORTS

L'accompagnement de l'ADEME en quelques mots

Christelle CLAMAN
Animatrice de secteur planification et prospective
Pôle Territoires durables et accompagnement des politiques

Le contexte énergétique guadeloupéen

Les chiffres clés de l'énergie en 2017

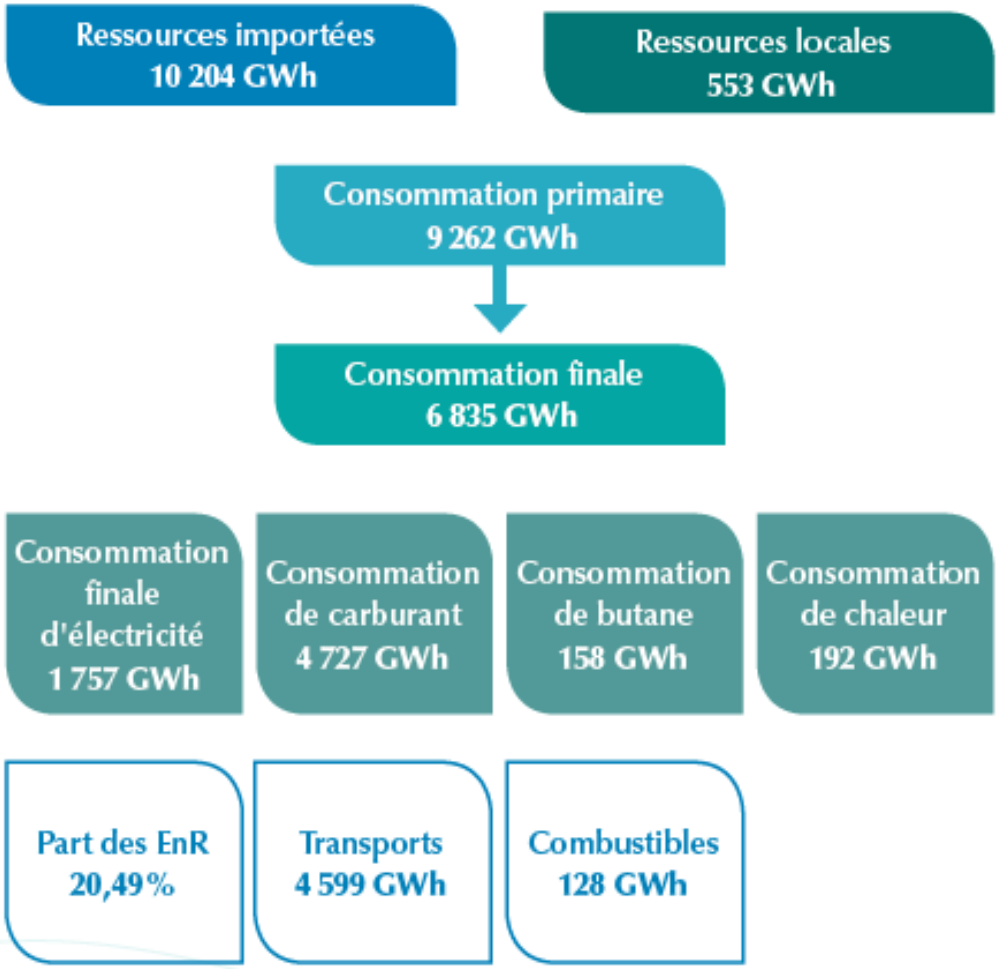

Source OREC

Le contexte énergétique guadeloupéen

Répartition de la consommation d'énergie totale finale en 2017

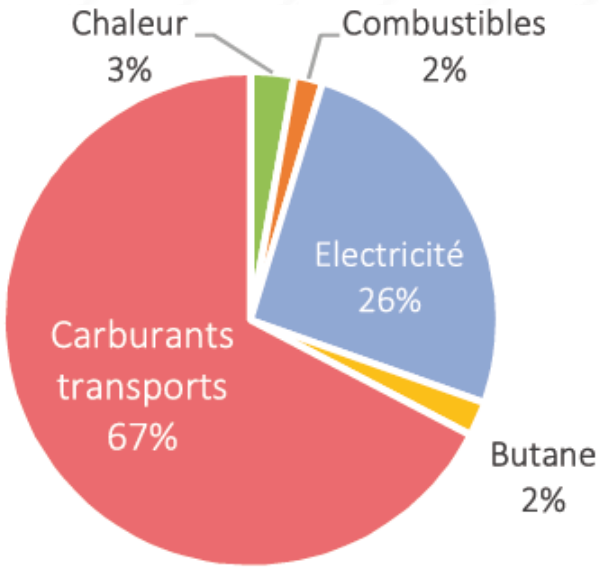

Le domaine du transport progresse en moyenne: +1,5%
L'augmentation des consommations de carburants :

- **Secteur aérien: +26%**
- **Secteur maritime: +9%**
- **Secteur routier: – 3%**

Consommation de carburant dans le transport en Guadeloupe en GWh

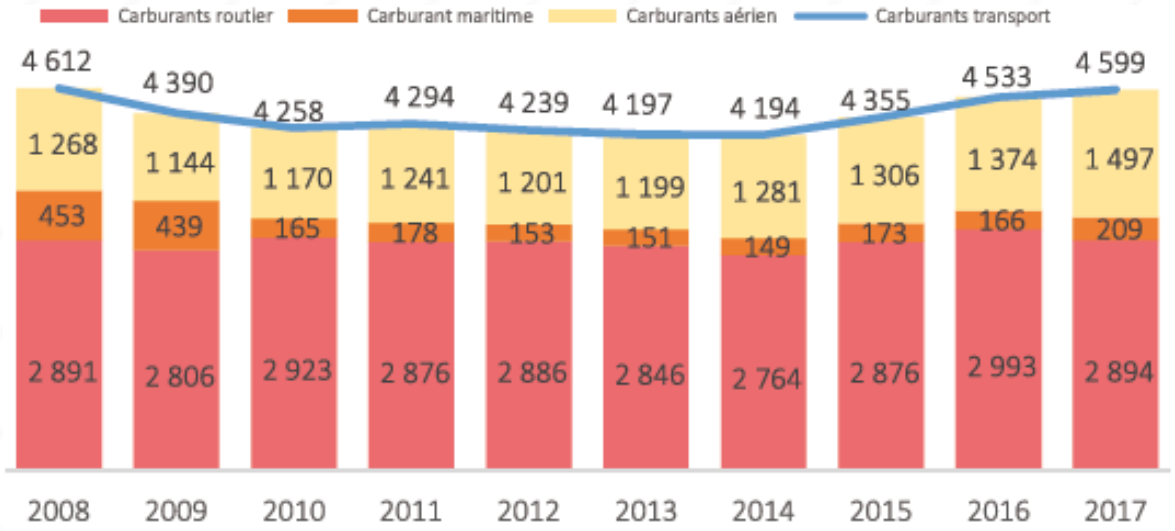

Source OREC

Qui sommes nous?

Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie

❖ Opérateur de l'Etat :

- Accompagner la transition énergétique de la Guadeloupe
- Participer à l'équipement du territoire en matière de bonne gestion des déchets, et contribuer à la mise en œuvre de l'économie circulaire
- Accompagner les territoires dans leurs mutations écologique et climatique.

ADEME
Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie
DIRECTION RÉGIONALE GUADELOUPE

❖ En partenariat :

Région; Département; EDF; Collectivités; Chambres consulaires; Fédérations d'entreprises; Entreprises, AFD; Caisse des dépôts; Synergîle; ….

MATINÉE TECHNIQUE

de L'OBSERVATOIRE RÉGIONAL des TRANSPORTS

L'ADEME en Guadeloupe

JÉRÔME ROCH
DIRECTEUR RÉGIONAL
0590 26 77 34

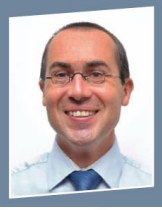

Pôle territoires durables et accompagnement des politiques

CHRISTELLE CLAMAN
Animatrice de secteur planification et prospective
0590 26 77 62
christelle.claman@ademe.fr

MARINE TRANCHANT
Ingénieure territoires et climat
0590 32 90 12
marine.tranchant@ademe.fr

Pôle transition énergétique

MARIANNA MARTEL
Ingénieure bâtiments et maîtrise de l'énergie
0590 26 77 60
marianna.martel@ademe.fr

MANON GERBAUD
Ingénieure énergies renouvelables et mobilité
0590 26 77 22
manon.gerbaud@ademe.fr

GABRIEL LOUSTALOT
Stagiaire transition énergétique
0590 26 78 05
gabriel.loustalot@ademe.fr

Pôle administratif et financier

JACQUELINE SERMAN
Assistante de direction, gestion du site internet, du budget de moyen et de la régie
0590 26 78 05
jacqueline.serman@ademe.fr

AMINATA SY
Cadre de gestion préparation et suivi budgétaire, gestion des subventions
0590 26 77 67
aminata.sy@ademe.fr

WILSA ALVARADE
Gestionnaire, gestions des subventions
0590 26 77 69
wilsa.alvarade@ademe.fr

Pôle déchets et économie circulaire

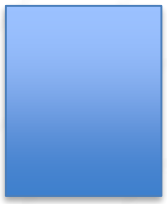

A VENIR
Ingénieur déchets et économie circulaire

EMMANUELLE COLLIN
Ingénieure déchets et économie circulaire
0590 26 7780
emmanuelle.collin@ademe.fr

Accompagnement de l'ADEME

- Appui technique: retours d'expérience, cahiers des charges, partage de réseau, montage de projet, formation, séminaire,…

- Appui financier:
  - Aide à la décision
  - Aide au changement de comportement
  - Aide à l'investissement

MDE et réduction des émissions de GES dans les transports
Les dispositifs publics d'accompagnement

Les aides à la décision / aide au changement de comportement

De quoi s'agit - il ?

Accompagnement du porteur de projet pour la réalisation d'audit ou diagnostic énergie et CO_2 transport; Etudes de faisabilité; Etudes techniques; AMO
La formation et la communication liées à l'investissement
Le suivi des performances
L'aide financière peut également porter sur la réalisation d'une mission d'optimisation énergétique visant une réduction des consommations énergétiques de la structure

Qui peut en bénéficier ?

L'ensemble des entreprises présentes sur le territoire, leurs fédérations, les collectivités locales, EPCI qui souhaitent mettre en œuvre des mesures en faveur de la performance énergétique et d'une mobilité durable

L'intensité maximale de l'aide

Le montant de l'aide va dépendre de la taille de l'entreprise concernée

Petites	Moyennes	Grandes	Activité non économique
70 %	60 %	50 %	70%

MDE et réduction des émissions de GES dans les transports
Les dispositifs publics d'accompagnement

Les aides à l'investissement

De quoi s'agit - il ?

Investissements liées aux travaux d'aménagement et d'équipements pour la mise en place d'une offre coordonnées :

- Travaux d'aménagement favorisant l'intermodalité
- Travaux et équipement favorisant l'amélioration de la qualité de service (système de transport intelligent)

Investissements concourant à l'amélioration de la qualité de l'air notamment les opérations en matière de transport, d'organisations urbaines visant la réduction des émissions à l'origine des pollutions de l'air ou la réduction de l'exposition des populations

Qui peut en bénéficier ?

L'ensemble des entreprises présentes sur le territoire, leurs fédérations, les collectivités locales, EPCI qui souhaitent mettre en œuvre des mesures en faveur de la performance énergétique et d'une mobilité durable

L'intensité maximale de l'aide

Le montant de l'aide va dépendre de la taille de l'entreprise concernée

Petites	Moyennes	Grandes	Activité non économique
70 %	60 %	50 %	80%

- www.ademe.fr
- www.guadeloupe.ademe.fr
- Nous joindre
  - Téléphone: 0590 26 78 05
  - Adresse: Immeuble Café Center – Rue Ferdinand Forest
    Z.I. de Jarry-97122 BAIE-MAHAULT

Merci pour votre attention…

https://www.guadeloupe-energie.gp/projets/